



Votants : 82
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 mars 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 mars 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 mars 2015

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES – PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LE CABINET BME

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Pascal DUFORESTEL à Josiane METAYER, Romain DUPEYROU à Yvonne VACKER, Jean-Martial FREDON à Stéphanie DELGUTTE, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGE, Isabelle GODEAU à Michel VEDIE, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Agnès JARRY à Dominique SIX, Dominique JEUFFRAULT à Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOIR à Jean-Luc CLISSON, Simon LAPLACE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Philippe MAUFFREY à Jacques MORISSET, Marie-Paule MILLASSEAU à Christelle CHASSAGNE, Rose-Marie NIETO à Christine HYPEAU, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Carole BRUNETEAU, Elodie TRUONG à Alain PIVETEAU

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Claude BARRAUD, Robert GOUSSEAU, Elmano MARTINS, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jean BOULAIS, Sophie BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150316-C11-03-2015-DE
Date de télétransmission : 19/03/2015
Date de réception préfecture : 19/03/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 MARS 2015

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES – PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LE CABINET BME

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article 2044 et suivants du Code civil,

Considérant que la CAN a participé au lancement d'une consultation en avril 2012 pour des travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien des bâtiments, dont la Ville de Niort était coordonnatrice,

Considérant que cette consultation a été lancée en s'appuyant sur les prestations de BME de 2008 et 2012,

Considérant que ces marchés, normalement passés pour une durée de 2 ans (2013-2014) reconductibles une fois (2015-2016), ne pouvaient pas être reconduits fin 2014 du fait de la fusion extension de la CAN, mais devaient être obligatoirement relancés,

Considérant que pour relancer en urgence ces marchés à bons de commandes, la CAN a utilisé fin 2014 les pièces écrites du précédent marché sans en informer ni rémunérer la société BME. Il s'ensuit un préjudice commercial et un préjudice moral pour le cabinet BME. Après discussion et négociation, il a été convenu de signer un protocole d'accord transactionnel pour mettre un terme au litige opposant BME et la CAN.

A ce titre, la CAN propose le versement à l'entreprise BME d'une indemnité transactionnelle ferme forfaitaire et définitive d'un montant de 11 000,00 € (net de taxe) pour solde de tous comptes.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le principe d'une transaction entre la CAN et la société BME pour mettre un terme au litige les opposant tel qu'il est rédigé dans la convention de transaction annexée,

- Approuver le versement à l'entreprise BME d'une indemnité transactionnelle ferme forfaitaire et définitive d'un montant de 11 000,00 € (net de taxe) pour solde de tous comptes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué